

Procès-verbal de la 44^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'ASL tenue le mardi 11 juin 2024 à Nyon

ACCUEIL ET REMERCIEMENTS

Pascal Mulattieri, Président de l'ASL, ouvre la 44^{ème} Assemblée Générale de l'ASL par un mot d'accueil adressé aux 83 personnes présentes. En préambule, il remercie, au nom de l'ASL, Anne-Sophie DEVILLE, conservatrice adjointe du Musée du Léman de son accueil au musée, de la visite gratuite offerte aux membres de l'ASL à cette occasion et de sa présence à l'assemblée.

Il salue et remercie également de leur présence :

Mesdames :

Flore SEIGNEUR, adjointe au Maire de Lugrin

Dominique GIRAUD, adjointe au maire de Publier

Missia RACINE FREIXENET, conseillère municipale de Chens-sur-Léman

Peggy WILLIAMS, conseillère municipale de Grilly

Carol WUERSCH, conseillère municipale de Vich

Cécile GEORGET, directrice du service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiques (SSPMA-OCEAU Genève)

Messieurs :

Serge BEL, Maire de Messery et Vice-président du grand cycle de l'eau à Thonon aggro

Nicolas WALTER, conseiller municipal de Rolle

Enfin, il remercie Monsieur Daniel ROSSELLAT, Syndic de Nyon de son accueil et lui passe la parole.

Le Syndic félicite l'ASL pour son travail de sauvegarde du Léman et fait un parallèle entre l'engagement de la société civile nyonnaise dans les années 1975 pour sauver le Musée du Léman et l'engagement des membres de l'ASL pour la sauvegarde du Léman.

INTRODUCTION

Pascal Mulattieri, Président de l'ASL, remercie le Syndic de Nyon de son message de soutien et adresse le message suivant à l'assemblée en guise d'introduction :

« Vous ne serez pas surpris si je commence par vous remercier, chers membres, vous, les donateurs et partenaires, mais aussi vous, les autorités, de suivre nos efforts de sensibilisation, d'anticipation et de résolution de problèmes liés au lac et de nous soutenir lors de nos actions en faveur du Léman et de son bassin versant.

Sans rentrer dans les détails de la suite du rapport d'activités qui va vous être présenté, 2023 a été marqué(e) par le déménagement de nos bureaux suite à la création de l'Espace Léman inauguré le 6 juin 2024, avec une exposition sur le thème des herbiers sous-lacustres. Peut-être que certains d'entre vous l'ignorent mais ce n'est sûrement pas un hasard si cette thématique a été retenue pour la première exposition signée ASL. En effet, les végétaux aquatiques sont un peu la marque de fabrique de notre association et de ses hydrobiologistes fondateurs (Jean-Bernard Lachavanne et Raphaëlle Juge) et actuels, mais surtout ils sont les sentinelles de ce grand lac.



A la fois lanceurs d'alerte lors de l'eutrophisation et preuve du succès de la lutte contre les apports de nutriments, les végétaux sous-lacustres nous rappellent sans cesse la fragilité du milieu aquatique tant par l'arrivée d'espèces invasives que par l'augmentation du risque de potentiels blooms algaux.

A vous de découvrir l'exposition en venant nous rendre visite à l'Espace Léman et en suivant nos projets, dont certains sont en lien avec les végétaux aquatiques en 2024.

Je termine mon introduction par des remerciements :

Tout d'abord à toute l'équipe du bureau qui fait preuve d'une grande motivation et d'un dévouement de tous les instants de l'aube au week-end entier.

Au groupe de travail « plastique », ses bénévoles, ses spécialistes et les responsables de projet pour la finalisation du projet Pla'stock.

Et à une figure emblématique de l'ASL depuis plus de 30 ans, que vous entendrez aujourd'hui pour la dernière fois à l'AG en tant que collaborateur puisqu'à la fin de l'année il sera retraité, UN MERCI OLIVIER.

Au groupe français qui fête cette année ses 40 ans.

J'en profite d'ailleurs pour passer la parole à notre vice-président et responsable du groupe français. »

Jean-Marcel DORIOZ rappelle que le Léman est familier à ses usagers et admirateurs mais reste finalement assez méconnu de ceux-ci. Il compare le Léman à un iceberg dont on ne voit que la partie émergée c'est-à-dire son immensité, sa transparence et son beau bleu, ce qui en fait une ressource infinie, « consommable à merci », apte à assouvir de multiples usages débridés et sans limites. Le Léman en souffre ; il souffre également d'une amnésie de la part de la population - la période pas si lointaine de l'eutrophisation tend à s'effacer de la mémoire collective - et d'un optimisme voué aux nouveautés des technologies. L'ASL doit donc continuer à faire passer le message que Notre Léman est un fragile cadeau de la Nature mis en danger actuellement mais discrètement par de multiples sur-pressions (partie immergée de l'iceberg). Les projets de l'ASL visent à faire passer ces messages et côté France, plusieurs projets sont en gestation pour les prochaines années (Classe de lac, fresque du Léman et prospective Léman 2050). Jean-Marcel DORIOZ termine sa présentation par un trait d'humour, en élisant le PFOS¹ micropolluant le plus inquiétant de l'année.

PARTIE STATUTAIRE conduite par Pascal MULATTIERI, Président

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 13 juin 2023

Le procès-verbal de la 43^e Assemblée, qui s'est tenue à Hermance le 13 juin 2023, est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2023

Comme par le passé, l'ASL a développé en 2023 des actions dans divers domaines dans le cadre d'une réflexion plus large, « type développement durable », prenant en compte non seulement les aspects environnementaux, mais aussi les aspects socio-économiques des problématiques liées à l'eau. Celles-ci sont organisées dans deux axes principaux :

- Des actions de sensibilisation et d'information relatives à la biodiversité lémanique et aux enjeux liés à la pollution et à la protection des eaux, en particulier auprès des jeunes,
- Des actions concrètes sur le terrain qui intègrent, chaque fois que c'est possible, une part de participation citoyenne.

¹ Acide perfluorooctanesulfonique, tensioactif polluant organique persistant, perturbateur endocrinien

Les activités réalisées durant l'année sont présentées par les collaborateurs et collaboratrices en charge des projets.

Pour les détails, voir le rapport d'activités 2023 disponible sur le site internet www.asleman.org

3. RAPPORT DU TRESORIER DE L'ASL ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2023

Max Rien, Trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2023. Cette année, après 9 années d'excédent de recettes, est marquée par un excédent de dépenses de CHF 98'870.-

Les donateurs de l'année 2023 sont vivement remerciés.

En l'absence des vérificateurs de compte, Monsieur Max Rien, lit leur rapport certifiant que les comptes 2023 sont conformes et le bilan 2023 exact.

Pour les détails, voir le rapport d'activités 2023 disponible sur le site internet www.asleman.org

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2023 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PROJETS ET PERSPECTIVES D'ACTIONS POUR 2024-2025

Poursuite de tous les projets en cours, tels que décrits dans le rapport d'activités 2023, ainsi que :

Net'Léman, grand nettoyage du lac

Léman Plastic Action, modélisation des flux de plastique dans le Léman

Lagarosiphon major, évaluation de la propagation de cette EEE² dans les ports vaudois et valaisans, projet financé par ces cantons

Lémanscope, projet de science participative de l'EPFL, en collaboration avec l'EAWAG, l'UNIL et l'ASL

Alga, projet INTERREG, mené par l'UNIGE et l'INRAE

Classe de lac, projet didactique et de sensibilisation des classes primaires en Haute-Savoie

Fresque du Léman, création d'ateliers participatifs pour une meilleure prise de conscience de l'état actuel de l'écosystème lémanique, des liens entre le Léman et la dynamique de son environnement territorial et de son avenir.

6. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ DE L'ASL POUR 2024-2025

Tous les membres sortants se proposent de poursuivre leur mission à l'exception Claude Ganty qui quitte le Comité après y avoir siégé 7 années. Nous le remercions vivement de son engagement.

² Espèces Exotiques Envahissantes

7. ELECTIONS

Les candidats au Comité 2024-2025 sont applaudis et élus à l'unanimité :

Selon les statuts de l'ASL, les membres du Bureau (président, vice-président et trésorier) seront élus lors de la première séance de Comité suivant l'AG.

Les membres du bureau (président, vice-président et trésorier) seront élus lors de la prochaine séance de comité, comme le veulent les statuts.

Pascal MULATTIERI	Biologiste et plongeur scientifique ; Bernex, Genève
Jean-Bernard LACHAVANNE	Hydrobiologiste-écologue; Confignon, Genève
Jean-Marcel DORIOZ	Agronome ; Publier-Evian, Haute-Savoie
Max RIEN	Expert-comptable ; Sciez, Haute-Savoie
Marc BERNARD	Ingénieur en chimie des eaux ; Bramois, Valais
Julien BOUCHER	Ingénieur en environnement ; Lausanne, Vaud
Gabrielle CHIKHI-JANS	Lic. Sciences sociales ; Genève
Diane MAITRE	Biologiste, Genève
Alain GAGNAIRE	Ingénieur informaticien ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie
Hubert J. DU PLESSIX	Juriste et ornithologue ; Mies, Vaud
Jean-Pierre GRAZ	Avocat ; Genève
Julie GRELOT	Biologiste ; Chavornay, Vaud
Raphaëlle JUGE	Biologiste-écologue ; Chêne-Bougeries, Genève
Daniel OSSENT	Informaticien ; Conches, Genève
Damien ROBERT-CHARRUE	Ingénieur en gestion de la nature ; Genève
Paul ROUX	Ingénieur ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie
Agathe SCHUTZLE	Biologiste-écologue ; St-Genis-Pouilly, Ain
Serge STOLL	Physico-chimiste en sciences de l'eau ; Versoix, Genève
Laurent VALLOTTON	Biologiste, ornithologue ; Genève

Election des vérificateurs des comptes 2024-25 :

Paul BAGNARA et Christine REVAZ ont fait part de leur désir de quitter leur fonction (pour Paul Bagnara, depuis plus de 20 ans).

L'ASL les remercie vivement de leur disponibilité et de leur engagement.

Se présente, comme vérificateurs des comptes :

Pascal CHRISTIN, directeur financier à Genève

Damien PITTET, comptable à Genève

Et en tant suppléant :

Lionel MOYARD, comptable dans la région lausannoise

Les candidats sont élus à l'unanimité par l'assemblée et l'ASL les remercie chaleureusement d'avoir accepté cette mission bénévole.

8. DIVERS

Pascal MULATTIERI répond à quelques demandes de précisions sur les actions de l'ASL.
Il remercie l'assistance et les membres de l'ASL de leur présence et de leur fidélité et leur donne rendez-vous au printemps prochain.

La séance est levée à 20h15, prolongée par un apéritif dinatoire au Château de Nyon.

A handwritten signature in blue ink that reads 'P. Mulattieri'.

Pascal Mulattieri
Président

A handwritten signature in blue ink that reads 'J. Dorioz'.

Jean-Marcel Dorioz
Vice-Président

